

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.E.
2017-12-18

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-huitième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept à dix-neuf heures (19:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette séance.

Monsieur le maire mentionne la présence de la trésorière et la remercie ainsi que la directrice générale, les cadres et les membres du conseil pour le travail effectué lors de l'élaboration du budget 2018.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DÉPÔT DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION.

La greffière dépose au conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 04 décembre 2017

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu lundi, le **18 décembre 2017 à 19 h** à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

1. Acceptation de l'ordre du jour.
2. Dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2018.

... PÉRIODE DE QUESTIONS.

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018.
4. Dépôt et adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations
5. Adoption du règlement no. 323-2017 « Règlement imposant une taxe foncière générale à taux variés pour l'année 2018 ».
6. Résolution pour autoriser la publication dans le journal La Pensée de Bagot, de l'analyse des recettes, des dépenses et affectations 2018.
7. Levée de la séance

Claudine Babineau, OMA
Greffière

Rs.2017-12-421

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PAR LE MAIRE.

Monsieur le maire Éric Charbonneau présente les prévisions budgétaires de la Ville d'Acton Vale pour l'année financière 2018 et remercie la trésorière, madame Sylvie Guay, la directrice générale, madame Nathalie Ouellet pour son excellent travail lors de l'élaboration du budget 2018.

.....PÉRIODE DE QUESTIONS.

Suite à la présentation des prévisions budgétaires, monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

M. Jean-Marie Champagne	<ul style="list-style-type: none"> - Demande si les coûts pour la réfection des rues Cushing, Bouvier, Fortier et Cardin ont été finalisés. - Demande où est la rue Gauthier. - Féliciter le nouveau conseil.
-------------------------	--

Rs.2017-12-422 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018.**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année d'imposition 2018 telles que présentées par le maire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-12-423 **DÉPÔT ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS.**

Conformément à l'article 473 de la Loi sur les cités et villes, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 323-2017 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.

Rs.2017-12-424 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 323-2017.**

Selon l'avis de motion de la présentation du règlement 323-2017, par le conseiller Yves Arcouette lors de la séance du 04 décembre 2017, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'adopter le règlement suivant:

Rg. 323-2017 Règlement imposant une taxe foncière générale à
taux variés pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-12-425 **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PUBLICATION DE L'ANALYSE DES REVENUS, DES DÉPENSES, DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AINSI QUE LES AFFECTATIONS 2018 DANS LE JOURNAL LA PENSÉE.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu de publier dans le journal La Pensée l'analyse des revenus, des dépenses, des activités financières ainsi que les affectations pour l'exercice 2018, et ce, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever la séance à dix-neuf heures et dix-sept minutes (19;17).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière